

## **Composition des conseils de perfectionnement du Master MEEF**

Les responsables de mention sont membres de droit des Conseils de Perfectionnement, en sus des membres élus. Les Conseils de Perfectionnement peuvent s'adjoindre des experts, en tant que de besoin en fonction de l'ordre du jour.

Chaque conseil de Perfectionnement élit un(e) président(e)

La composition des conseils de Perfectionnement est définie de la manière suivante :

### **Mention PE : 18 membres**

- 6 étudiants ou professeurs-stagiaires,
- 6 représentants des formateurs dont 1 représentant de la culture commune,
- 6 représentants de l'employeur (dont tuteurs, PEMF, IEN, Directeurs d'école)

### **Mention encadrement éducatif : 12 membres**

- 4 étudiants ou fonctionnaires-stagiaires,
- 4 représentants des formateurs,
- 4 représentants de l'employeur.

### **Mention SD : 18 membres**

- 6 étudiants ou professeurs-stagiaires 2 M 1 2M2A 2M2B,
- 6 formateurs, (1 par groupe de parcours + 1 culture commune)
- 6 représentants de l'employeur (dont tuteurs, IPR, chef d'établissement, PFA)